

Accord - Refus d'intervention du propriétaire



Cadre réservé à Enedis

Nom du Poste source / départ :

Réf Chantier :



Je soussigné, Madame ou Monsieur :

Demeurant à :

Code postal : Commune : Tél. : / / / /

Propriétaire d'un terrain situé à (si adresse du domicile différente) :

Refuse toute intervention, par Enedis ou par l'entreprise agréée par elle, **sur la végétation présente sur mon terrain référencé ci-dessus**.

Je prends acte :

- que conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie et de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001, ma responsabilité pourrait être engagée en cas de dommages matériels ou de perturbations électriques aux ouvrages de distribution publique causées par mes plantations ;
- que ma responsabilité serait engagée en cas de dommages causés aux ouvrages, aux biens ou aux personnes, à l'occasion d'opérations d'abattages non conformes aux procédures réglementaires.

Estimation de la distance entre le(s) arbre(s) et la ligne au moment du refus :

.....mètre(s). Nombre d'arbres concernés :

Zone à risque : oui Non

Autorise les interventions nécessaires suivantes, assurées par Enedis ou par l'entreprise agréée par elle, **sur la végétation présente sur mon terrain référencé ci-dessus**.

- Abattages – sur toute la végétation présente dans la zone de la norme NFC11-201
- Elagages – abattages – débroussaillements pour une sur-largeur de m pour chaque côté du réseau impacté par la végétation.
- Coupe au sol de toute la végétation présente dans la zone de la norme NFC11-201 et éventuellement celle présente dans la sur-largeur autorisée.

Les produits de coupes restants à la charge du propriétaire

Fait à Le

Signature du propriétaire

Ce document, signé par le propriétaire,
sera adressé par l'entreprise au
représentant désigné d'Enedis.